

Directrice de la
gestion des
forêts du Nord-
du-Québec au
MRNF



**Sonia
Légaré, Ph.D.**

9e colloque du Rendez-vous des Ressources naturelles

TITRE	La coupe partielle dans la région Nord-du-Québec	DATE:	07/06/2023	↓
--------------	---	--------------	------------	---

Avec la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique en lien avec le nouveau régime forestier en 2013, le MRNF a identifié des enjeux écologiques pour lesquels des solutions devaient être développées. L'enjeu de structure d'âge, qui inclut le maintien de vieilles forêts, était un élément phare de cette mise en œuvre. À ce moment, la Direction de la gestion des forêts du Nord-du-Québec (DGFo-10) s'est fixé l'objectif de réaliser 5 % de la récolte en coupes partielles afin de développer une expertise. Dix ans plus tard, cette cible a permis à des entrepreneurs de se spécialiser dans la réalisation de coupes partielles. Elle a aussi généré une quantité d'essai dans différentes conditions qui viennent compléter nos connaissances et préciser les avantages et inconvénients de ce type de traitement.

Les coupes partielles représentent des solutions d'aménagement pour les enjeux de composition, de production de bois et pourraient également jouer un rôle au niveau de l'adaptation de l'aménagement forestier face aux changements climatiques, c'est pourquoi la cible a été reconduite dans les plans d'aménagement forestiers intégrés tactiques (PAFIT) 2023-2028. Les équipes sont maintenant en mode suivi et demeure à l'affût des opportunités d'amélioration en plus de se questionner au niveau de l'ajustement de la cible.

